



Avis de recrutement

Assistant forestier au Conseil Régional de Fatick

Contrat de 2 ans

Contexte

Le Conseil Régional de Fatick, dans le cadre du PRODER (Programme de développement des énergies renouvelables mis en œuvre en partenariat avec la région Poitou-Charentes) a initié depuis mi 2009 la mise en œuvre d'un plan d'aménagement participatif des forêts, avec l'appui technique du PERACOD.

Ce travail a commencé à l'échelle de six communautés rurales, grâce au financement de la Région Poitou Charentes, du PERACOD et de plusieurs partenaires. Le Conseil Régional appuie ces communautés rurales pour la rémunération de volontaires, et assure leur formation et leur suivi.

Grâce à l'obtention d'un financement du FFEM, cinq nouvelles communautés rurales vont pouvoir être impliquées. Un autre financement est attendu prochainement, qui permettra d'inclure 3 communautés rurales supplémentaires.

Pour accompagner la mise en œuvre des activités, la Région a décidé de recruter un deuxième technicien forestier, qui travaillera en étroite collaboration avec l'administration des Eaux et Forêts de la zone et le technicien forestier chargé de la coordination des actions.

L'assistant forestier assurera la mise en œuvre du programme « aménagement forestier participatif et diffusion des foyers améliorés » dans les communautés rurales dont il aura la charge.

Tâches

Le technicien forestier sera chargé de :

- Coordonner les activités des volontaires dont il a la charge.
- Appuyer les volontaires dans l'accompagnement des populations des villages polarisés par les forêts sous aménagement (visite de terrain au moins 1 fois/mois de tous les volontaires)
- Participer aux séances d'évaluation et de formation des volontaires
- Réaliser un rapport mensuel des actions des volontaires et un plan de travail mensuel et le présenter au coordinateur du programme forestier et au responsable du PRODER.
- Fournir les informations nécessaires à l'intervention du CRF/PRODER dans le département de Foundiougne
- Participer aux réunions organisées par le PRODER sur l'aménagement participatif des forêts et les foyers améliorés
- Partager régulièrement l'avancement des activités avec les chefs de secteur et les chefs de brigade des E&F
- Appuyer les populations dans la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

Profil requis

- diplôme d'agent technique forestier
- des formations ou expériences en matière d'animation et de mise en œuvre de démarches participatives seront un plus
- autonomie, initiative, bon contact avec les populations, réelle motivation pour le développement rural
- permis moto ou dispositions pour le passer
- très bonne condition physique

Conditions d'embauche

- Le technicien sera sous l'autorité du responsable du PRODER, et supervisé par le chef de la composante aménagement forestier.
- Le technicien sera recruté par le Cadre Régional de Concertation des Ruraux, et mis à disposition du Conseil Régional
- Une moto sera mise à disposition du technicien pour assurer ses déplacements
- Le poste sera basé à Sokone, réunions à prévoir à Fatick une à deux fois par mois
- Date d'embauche : dès que possible
- Rémunération : selon qualification et expérience

Recrutement

- Un entretien de recrutement sera organisé à Fatick par un jury composé de représentants des Conseils Régionaux de Fatick et de Poitou-Charentes, du Cadre Régional de Concertation des Ruraux et de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts.
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Ils fourniront lors de l'entretien les originaux des diplômes, attestations de travail, etc.

Le dossier de candidature (CV et lettre de motivation manuscrite) sera adressé au Secrétariat du Secrétaire Général de Région avec la mention «candidature assistant forestier »

avant le lundi 3 janvier 2011

à l'adresse : Hôtel de Région – Quartier Darou Salam – BP 94 FATICK ou par courriel à dieotoure@yahoo.fr avec l'objet « candidature assistant forestier » (les lettres manuscrites scannées sont acceptées)